



Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
Commission fédérale contre le racisme
Commissione federale contro il razzismo
Cumissiun federala cunter il rassissem



Communiqué de presse

15 mars 2005

Incendies criminels, profanations de sépultures, actes de vandalisme: à quoi tout cela rime-t-il?

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a appris avec consternation que la synagogue de Lugano avait été la proie d'un incendie criminel. Même si les circonstances de l'attentat n'ont pas encore élucidées, la destruction d'un lieu de culte ne peut que susciter une vive inquiétude.

D'une manière générale, les sentiments envers les religions minoritaires et leurs institutions se sont détériorés en Suisse. L'exclusion et le rejet latent dont celles-ci font l'objet se traduisent par des actes de violence commis par des bandes de jeunes ou des criminels isolés. Ainsi, ces derniers temps, des tombes ont été profanées dans un cimetière bernois et ces débordements se sont étendus à des sépultures musulmanes. Les cimetières juifs sont de plus en plus souvent la cible de ce genre d'acte criminel. Les communautés minoritaires touchées évitent souvent de réagir pour ne pas attirer inutilement l'attention sur elles.

Exclusion, racisme, antisémitisme et violences à l'encontre de minorités ne sont pourtant pas le problème des groupuscules concernés mais celui de la société majoritaire. C'est à tous les niveaux qu'il faut combattre l'intolérance envers les autres religions, en menant un dialogue interreligieux, en accordant l'autorisation d'édifier des lieux de culte, d'aménager des cimetières et en menant un débat politique. Les autorités cantonales sont invitées à sévir contre les scènes, souvent d'extrême droite, prêtes à la violence, présentes aussi au Tessin. Il est par ailleurs regrettable que certains partis politiques veuillent abroger la norme antiracisme précisément créée pour combattre les actes de violence, verbale ou physique, commis en public.

COMMISSION FÉDÉRALE CONTRE LE RACISME

Pour toute question des médias:

Doris Angst, responsable du secrétariat de la CFR
Ligne directe : 031 324 12 83; e-mail: doris.angst@gs-edi.admin.ch



CFR, SG-DFI, Inselgasse 1, CH-3003 Berne
Tél. +41 31 324 12 93, Fax +41 31 322 44 37, ekr-cfr@gs-edi.admin.ch, www.ekr-cfr.ch